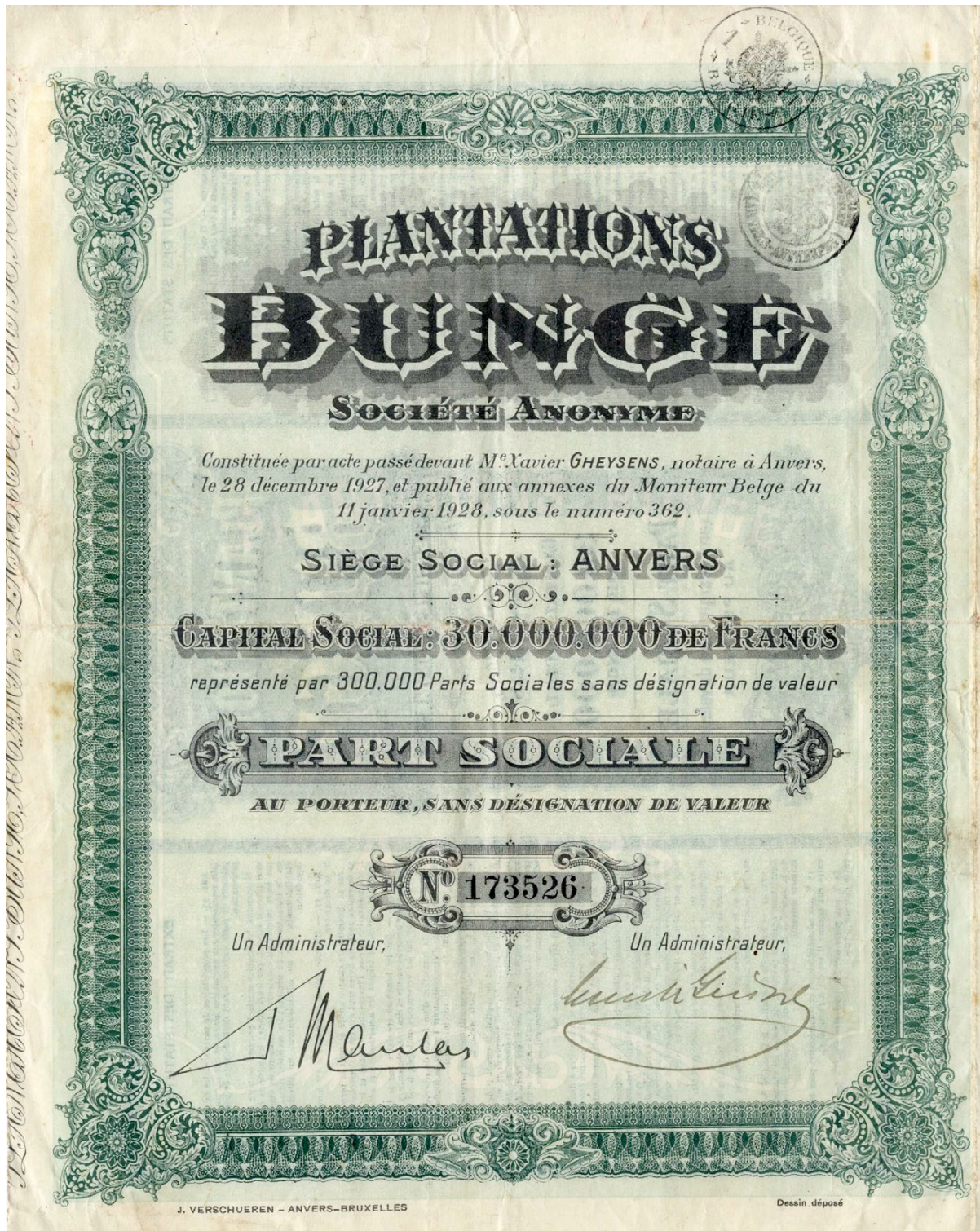


Mise en ligne : 14 octobre 2019.  
Dernière modification : 23 octobre 2019.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ ANONYME PLANTATIONS BUNGE (Malaisie)



Coll. Serge Volper  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Serge\\_Volper.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf)

PLANTATIONS BUNGE  
SOCIÉTÉ ANONYME

Constituée par acte passé devant M<sup>e</sup> Xavier Gheysens, notaire à Anvers, le 28 décembre 1927, et publié aux annexes du *Moniteur belge* du 11 janvier 1928.

---

Siège social à Anvers

---

Capital social : 30.000.000 de fr.,  
représenté par 300.000 parts sociales sans désignation de valeur

PART SOCIALE

sans désignation de valeur

Un administrateur (à gauche) : ?

Un administrateur (à droite) : ?

Impr. J. Vershueren — Anvers — Bruxelles Dessin déposé

---

SOCIÉTÉ ANONYME PLANTATIONS BUNGE

Siège social : Anvers, 2, Marché-aux-Grains  
(*Recueil financier belge*, 1929)

Document aimablement communiqué par Raymond Lecoq,  
du site <https://www.ray-scripophile.be>

Conseil d'administration

Willy Frilling, Anvers, président ;  
Marc Claude English, Kuala-Lumpur, adm. ;  
Alfred Grisar, Anvers, — ;  
Émile Grisar, Anvers, — ;  
Robert Hankar, Bruxelles, — ;  
Frédéric Maus, Anvers, — ;  
Maurice van Regemorter<sup>1</sup>, Anvers, — ;  
Otto Fritz Weise, Rotterdam, —.  
René Havenith, Anvers, commissaire ;  
Oscar Krelinger, Anvers, — ;  
Léon Masure, Anvers, —.

S.A. constituée à Anvers le 28 déc. 1927.

Objet : plantation, culture, exploitation en Malaisie ou ailleurs de toutes espèces de plantes et notamment d'arbres à caoutchouc, café, plantées à thé, palmiers et autres arbres ou plantes oléagineuses, l'extraction et l'exploitation, des minerais et de tous autres produits du sous-sol, et, en général, tout ce qui peut être considéré dans l'intérêt de la société.

Capital. — 30 MF, repr. par 300.000 parts sociales sans valeur nominale.

Ces 300.000 parts sociales ont toutes été souscrites contre espèce, au prix de 100 francs, par la S.A. Bunge, 180.000 ; la Mutuelle Solvay, 30.000 ; la Banque générale belge, la Banque centrale anversoise et le Crédit général du Congo, chacun 20.000 ; MM. Alfred Grisar et Otto Fritz Weise, chacun 15.000.

---

<sup>1</sup> Maurice van Regemorter : administrateur-directeur de la Société internationale de plantations et de finance (S.I.P.E.F.), son représentant à la Société indochinoise de commerce, d'agriculture et de finance et à la Société agricole et industrielle de Bêh-Cui.

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE  
(*Le Temps*, 6 mai 1929)

.....  
Nous nous sommes notamment intéressés à la constitution ...de la Société anonyme  
plantations Bunge

---